

Décision n° CODEP-DIS-2019-029862 du 19 juillet 2019 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant agrément d'organismes habilités à procéder aux mesures d'activité volumique du radon

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-21 ;

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1333-36 ;

Vu le code du travail, notamment son article R. 4451-44 ;

Vu la décision n° 2009-DC-0134 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 7 avril 2009 modifiée fixant les critères d'agrément des organismes habilités à procéder aux mesures de l'activité volumique du radon, la liste détaillée des informations à joindre à la demande d'agrément et les modalités de délivrance, de contrôle et de retrait de l'agrément ;

Vu la décision n° 2009-DC-0136 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 7 avril 2009 relative aux objectifs, à la durée et au contenu des programmes de formation des personnes qui réalisent les mesures d'activité volumique du radon ;

Vu la décision n° 2015-DC-0506 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 9 avril 2015 relative aux conditions suivant lesquelles il est procédé à la mesure de l'activité du radon ;

Vu la décision n° 2015-DC-0507 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 9 avril 2015 relative aux règles de transmission des résultats de mesure du radon réalisées par les organismes agréés et aux modalités d'accès à ces résultats ;

Vu les demandes présentées par les organismes figurant en annexe de la présente décision ;

Vu l'avis de la Commission nationale d'agrément des organismes habilités à procéder aux mesures de l'activité volumique du radon en date du 28 juin 2019,

Décide :

Article 1^{er}

Les organismes figurant en annexe sont agréés dans les conditions définies à l'article 2 pour effectuer les mesures de l'activité volumique du radon mentionnées à l'article R. 1333-36 du code de la santé publique et la vérification initiale mentionnée au 3° du I de l'article R. 4451-44 du code du travail.

Article 2

Les niveaux d'agrément sont définis à l'article 3 de la décision du 7 avril 2009 susvisée.

Les agréments sont accordés pour les niveaux et les dates de validité mentionnés dans les tableaux de l'annexe.

Article 3

La liste de l'ensemble des organismes agréés, habilités à procéder aux mesures d'activité volumique du radon, mise à jour après prise en compte de la présente décision, est publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Article 4

La présente décision entre en vigueur à la date du 1^{er} septembre 2019.

Article 5

La présente décision peut être déférée devant le Conseil d'État dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'organisme agréé.

Article 6

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'organisme agréé et publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 19 juillet 2019.

**Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,
et par délégation,
le directeur général adjoint**

Julien COLLET

ANNEXE

À la décision n° CODEP-DIS-2019-029862 du 19 juillet 2019 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant agrément d'organismes habilités à procéder aux mesures d'activité volumique du radon

Tableau 1 : Liste des organismes agréés de niveau 1 option A (N1A)

Organisme	Adresse	Date de début de validité d'agrément	Date limite de validité d'agrément
ADX Expertise	CHÂTEAU-GONTIER (53)	01/09/2019	31/08/2020
AEI	VALLET (44)	01/09/2019	31/08/2024
Alliance-Diag	ARGENTRÉ (53)	01/09/2019	31/08/2020
ATMO Grand-Est	SCHILTIGHEIM (67)	01/09/2019	31/08/2020
ATW Diagnostic	BRIVES CHARENSAC (43)	01/09/2019	31/08/2024
B2E Ingénierie	CLUNY (71)	01/09/2019	31/08/2020
BETD	CAMPANA (20)	01/09/2019	31/08/2020
Breizh-Diagnostic	SAINT-GILLES (35)	01/09/2019	31/08/2020
Brunel Patrick Conseil Scientifique	PARIS (75)	01/09/2019	31/08/2020
C1Diag	BRIGNAIS (69)	01/09/2019	31/08/2020
Cabinet d'Expertises ARDEN'BAT	VENDRESSE (08)	01/09/2019	31/08/2020
Cabinet Diagonal	GUERANDE (44)	01/09/2019	31/08/2020
Certifair	BORDEAUX (33)	01/09/2019	31/08/2020
CIT DIAG 72	LE MANS (72)	01/09/2019	31/08/2020
CSD BORDEAUX	LE BOUSCAT (33)	01/09/2019	31/08/2020
Diagnostic radon	GRENOBLE (38)	01/09/2019	31/08/2020
DOMOTECH	SAVIGNY-SUR-ORGE (91)	01/09/2019	31/08/2020
Dosimétrie Expert	SOUZAY-CHAMPIGNY (49)	01/09/2019	31/08/2024
EURL Bolmont EDM	HERICOURT (70)	01/09/2019	31/08/2020

Organisme	Adresse	Date de début de validité d'agrément	Date limite de validité d'agrément
Expertise et Habitat	LA CHATRE (36)	01/09/2019	31/08/2024
Géobiopatible Habitats	BONAC IRAZEIN (09)	01/09/2019	31/08/2020
HOPLADIAGS	MULHOUSE (68)	01/09/2019	31/08/2020
ICAP (Ingénierie Conseil Audit Pasquier)	LE RHEU (35)	01/09/2019	31/08/2020
INOVALYS	NANTES (44)	01/09/2019	31/08/2020
Lasem de Toulon	TOULON (83)	01/09/2019	31/08/2020
MB Expertise et Diagnostic Immobilier	COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER (78)	01/09/2019	31/08/2020
Mission DIAG	AUBIGNY-LES-CLOUZEUX (85)	01/09/2019	31/08/2020
MV DIAGNOSTIC	PARIS (75)	01/09/2019	31/08/2020
ORNE Expertise	FLERS (61)	01/09/2019	31/08/2020
PCR Delcamp douchin	PORNICHET (44)	01/09/2019	31/08/2020
SMART INNOV	MONTPELLIER (34)	01/09/2019	31/08/2020
Socobat Expertises	CALUIRE ET CUIRE (69)	01/09/2019	31/08/2020
SOCOTEC Environnement	SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)	01/09/2019	31/08/2020
S.T.A DIAG	TAVERA (20)	01/09/2019	31/08/2020
SUDCONTROL Environnement	PERPIGNAN (66)	01/09/2019	31/08/2020
Teknitys	NANTES (44)	01/09/2019	31/08/2020
VF Expertises	VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (12)	01/09/2019	31/08/2020
Vittorio Desort Diagnostiqueur Immobilier	REVEL TOURDAN (38)	01/09/2019	31/08/2020

Tableau 2 : Liste des organismes agréés de niveau 1 option B (N1B)

Organisme	Adresse	Date de début de validité d'agrément	Date limite de validité d'agrément
Bureau Veritas	LEVALLOIS-PERRET (92)	01/09/2019	31/08/2020
CEDI2M	DINAN (22)	01/09/2019	31/08/2020
Immobilier Diagnostic	AISEREY (21)	01/09/2019	31/08/2024
Socobat Expertises	CALUIRE ET CUIRE (69)	01/09/2019	31/08/2020

Tableau 3 : Liste des organismes agréés de niveau 2 (N2)

Organisme	Adresse	Date de début de validité d'agrément	Date limite de validité d'agrément
ACE Ouest Expertise	LA MEAUFFE (50)	01/09/2019	31/08/2020
ATMO Grand-Est	SCHILTIGHEIM (67)	01/09/2019	31/08/2020
Bureau Veritas	LEVALLOIS-PERRET (92)	01/09/2019	31/08/2020